



asbl - *Le jardin des anges*
14-16 rue Ropaix
7370 Dour - Belgique

A.S.B.L Le Jardin des Anges

Projet Pédagogique



**14-16 Rue Ropaix
7370 Dour Belgique**

Autorisation de prise en charge : 2012/CG/CEAH/AXH/008/APC164



asbl - Le jardin des anges

14-16 rue Ropax
7370 Don - Belgique

TABLE DES MATIERES

CONTACTS	4
1. SITUATION GEOGRAPHIQUE	5
2. Présentation	6
A. Organigramme	7
B. Population accueillie	8
C. Infrastructure	10
D. Locaux d'activités	13
• Espace type « snoezelen »	14
• Le snoezelen	15
✓ La ludothèque	16
✓ Atelier gourmandises	16
✓ Espace bien-être, salon de coiffure	16
✓ Atelier esthétique	16
✓ Salle de Bowling	17
✓ Salle de cinéma	18
✓ L'atelier d'Art	18
✓ La salle de psychomotricité	19
✓ Baignoire Arjo	20
✓ Activité Zumba, lagon bleu ou jardin thérapeutique	20
✓ La salle de sport	21
✓ L'as des Arts	21
E. Nos extérieurs	22
3. Projet institutionnel	23
A. Philosophie de travail	23
B. Nos objectifs	24
C. La santé	26
D. Le social	27



asbl - Le jardin des anges

14-16 rue Ropax

7370 Dour - Belgique

E.	Conseil des résidents	28
F.	Activités occupationnelles	28
G.	Plaintes	31
4.	Préadmission	33



CONTACTS

Numéro de contact :

Administrateur:

Madame Latragna Fulvia Portable: 00 32 475 48 80 91
Monsieur Boterdael Jean Portable : 00 32 474 77 23 76

Direction : Monsieur Damien Quenon

Tél : 00 32 65 88 78 21 Portable : 00 32 488 32 71 81
direction@lejardindesanges.be

Responsable des équipes éducatives : Madame Dorange Marie

Tél : 00 32 65 88 78 22
educatif@lejardindesanges.be

Assistante sociale : Madame Rousmans Elodie

Tel : 00 32 65 88 78 26 Portable : 00 32 488 77 36 94
servicesocial@lejardindesanges.be

Secrétariat : Madame Poncelet Sophie

Tel : 00 32 65 88 78 00
Fax : 00 32 65 88 78 03
secretariatejardindesages.be

Email général : info@lejardindesanges.be



asbl - *Le jardin des anges*

14-16 rue Ropax
7370 Dour - Belgique

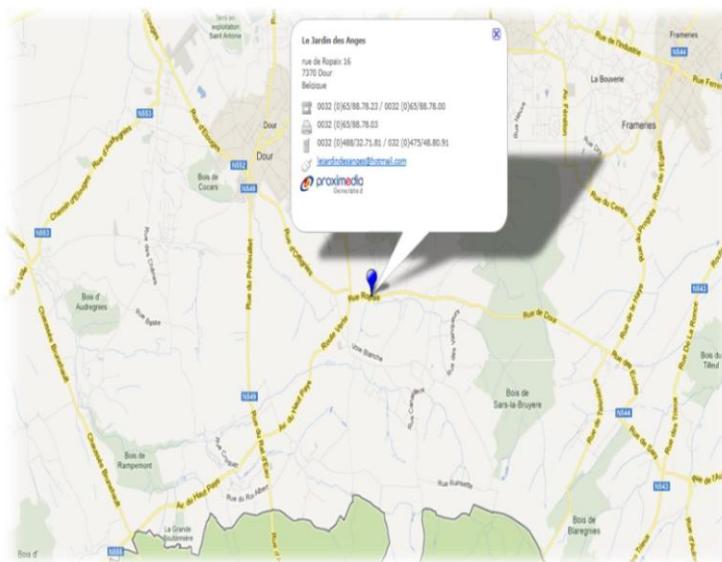
I. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Jardin Des Anges se situe dans un village verdoyant : PETIT DOUR, en Belgique, dans la province du Hainaut, entre Mons et Tournai à +/- 4km de la frontière française.

Il se situe à trente kilomètres de Valenciennes et à vingt-six kilomètres de Maubeuge.

Proche des autoroutes desservant PARIS-LILLE- TOURNAI- MONS-BRUXELLES.

PETIT DOUR est un village très accueillant, la perspective de nouveaux arrivants est très bien perçue, les résidents reçoivent bon nombre d'invitations aux fêtes locales.





2. Présentation

Le Jardin Des Anges est un centre pour adultes présentant une déficience et nécessitant un suivi pluridisciplinaire.

Ayant obtenu un accord de prise en charge pour 60 résidents, le 01.12.2012, pour un service résidentiel pour adultes :

- L'établissement reste ouvert toute l'année.
- Le bâtiment est adapté totalement pour les personnes à mobilité réduite.
- Le centre accueille et héberge des personnes adultes de population mixte.
- L'institution est composée de 6 unités mixtes reparties sur 3 niveaux.

Elle dispose de nombreuses pièces d'activités et de détente ainsi que de nombreux espaces verts équipés (jardin thérapeutique, potager, mini-ferme, pétanque, etc.)

Nous avons reçu la certification ISO 9001, Afin d'améliorer notre système de management et adopter une démarche de qualité.

Cette certification offre des lignes directrices et des outils aux entreprises et aux organismes qui veulent que leurs services soient constamment en phase avec les attentes de tous et que la qualité ne cesse de s'améliorer. De plus, pour favoriser une évolution permanente de nos résidents, une psychomotricienne effectue des

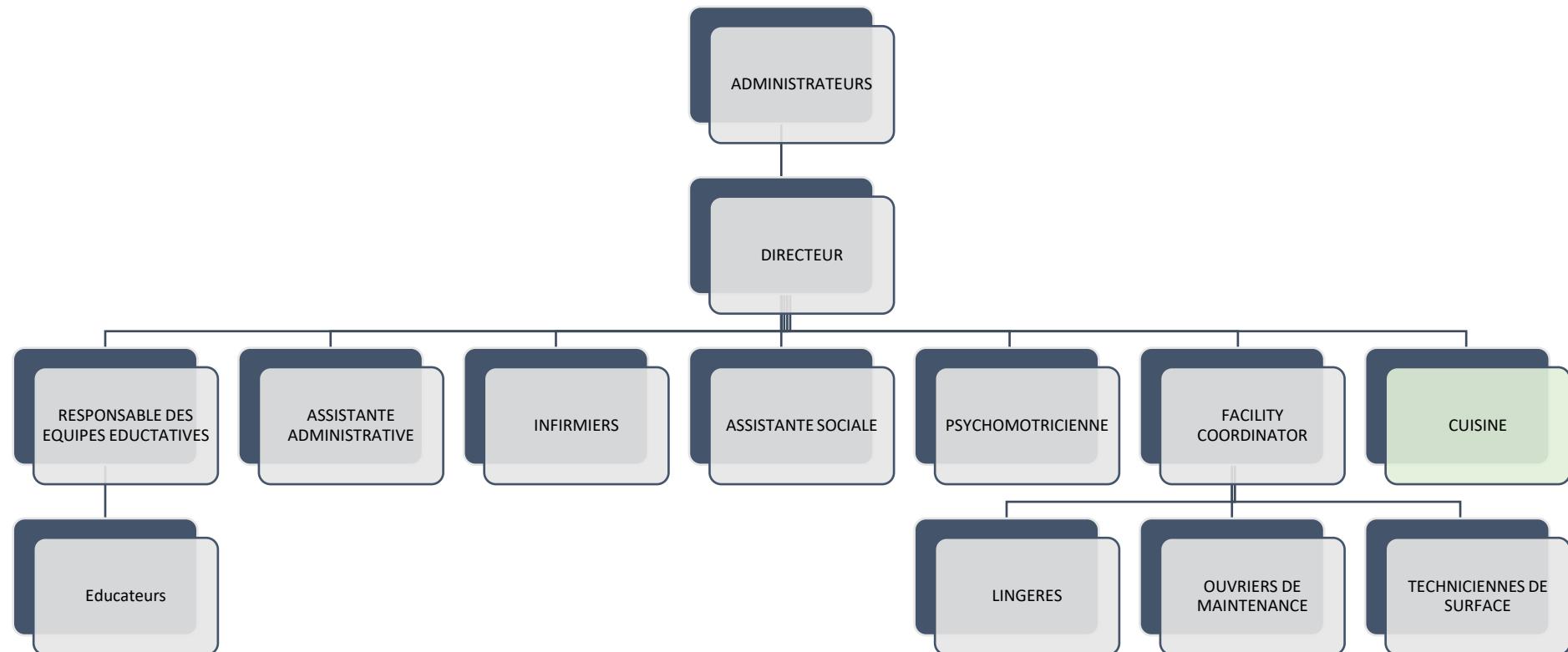
ateliers quotidiens ainsi qu'un accompagnement en sortie extérieure.

Depuis le mois de décembre 2015 nous avons également mis l'accent sur la vie relationnelle de nos résidents, nous organisons tous les mois un goûter rencontre avec d'autres institutions, cela permet aux résidents de se retrouver autour d'un buffet et de se déhancher une partie de l'après-midi. Un(e) assistant(e) sexuel(le) intervient sur simple demande des résidents.



asbl - Le jardin des anges
14-16 rue Ropaeix
7870 Dour - Belgique

A. Organigramme





B. Population accueillie

Le Jardin Des Anges accueille et héberge des personnes adultes déficientes des deux sexes présentant différents handicaps (mental, physique, psychique, polyhandicap), ayant plus de 21ans (sauf dérogation).

Le centre accueille également des personnes présentant des troubles de l'Autisme ainsi que des personnes Trisomiques. A cet effet notre personnel suit des formations permanentes pour une évolution constante en Belgique ou en France. Ces formations permettent de perfectionner leur savoir-faire et créer de nouvelles approches enrichies de nouvelles techniques en matière éducatives et autres.

Il peut accueillir des personnes avec une orientation de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de type : Foyer Occupationnel (F.O), type Foyer d'Accueil Médicalisé (F.A.M) et de type Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S).

Le Jardin Des Anges n'affiche aucune opinion philosophique ou religieuse. Il est ouvert au choix personnel des résidents accueillis et de leur entourage, dans le respect d'autrui.

Actuellement cinq groupes sont constitués selon les besoins et les spécificités de l'handicap et des troubles psycho-sociaux.

Le groupe des Picassos se compose d'un groupe mixte de résidents présentant un handicap mental léger à modéré. Ces résidents nécessitent une aide pour les soins quotidiens. Ils tendent vers un projet pivot se liant à l'unité du Repair qui est notre unité dite « autonome ». Le projet est donc de permettre aux résidents de développer des aptitudes et compétences allant en ce sens.

Le Rep-air: La volonté du jardin des anges est de se diversifier et surtout, de rencontrer les besoins de nos résidents. Pour ce faire, cette nouvelle unité a vu le jour en juin 2021. Celle-ci accueille un



groupe mixte présentant un handicap léger et/ou une pathologie associée à la santé mentale tel que la schizophrénie, korsakoff, ... avec lesquels un travail axé sur l'autonomisation est prôné.

Le groupe des Oasis se compose d'un groupe mixte présentant un handicap mental modéré à sévère et nécessitant une prise en charge complète pour la satisfaction de leurs besoins élémentaires.

Le groupe des Bleuets se compose d'un groupe mixte ayant un profil déficitaire sur fond de double diagnostique, nécessitant une aide aux soins et une assistance pour les actes de la vie quotidienne. Ce groupe reprend majoritairement un public atteint du spectre de l'autisme avec lesquels les activités seront axées sur le bien-être et l'apaisement.

Le groupe des Orchidées composé d'un groupe mixte plus âgées et grabataires nécessitant une surveillance infirmière plus pointue. Ces résidents nécessitent la présence d'un tiers au quotidien et tendent vers une dépendance complète. L'objectif étant de leur permettre de s'épanouir par l'éveil des sens en favorisant l'aspect snoezelen au quotidien.

Le groupe des Bambous accueillant des résidents à mobilité réduite, nécessitant des soins d'hygiène importants. Similairement à l'unité des Orchidées, ce public peut être qualifié de vieillissant et nécessite une prise en charge en continue.

Pour permettre de nous engager à offrir à la personne accueillie des bonnes conditions d'hébergement et de confort, nous avons fixons une période d'essai de trois mois.

Cela pour que nous puissions apprendre à connaître le résident, son profil médical, ses habitudes, ses envies et de nous assurer que la prise en charge que nous proposons corresponde le mieux à ses besoins.



Cette période permettra également au résident, de se positionner sur la prise en charge que nous proposons et d'exprimer, selon ses possibilités, ses attentes pour le futur.

Si la période d'essai est concluante pour les deux partis, le Jardin des anges, propose un hébergement permanent sans limite de durée dans le temps.

Avant l'admission du résident, une convention d'hébergement sera signée entre le foyer et le tuteur légal du résident.

Les personnes présentant les troubles suivants ne pourront être accueillies au sein de notre structure :

- Comportement mettant en danger sa vie ou celle des autres
 - Des délits sexuels graves
- Des faits punissables par la loi
- Lors d'une trop lourde prise en charge médicale que nous ne pouvons pas offrir - Moins de 21ans (sauf dérogation)

(Cette liste est non-exhaustive)

C. Infrastructure

Dans un esprit familial, le Jardin Des Anges a pour but d'assurer l'hébergement et le traitement tant sur le plan médical, pédagogique et psychologique de personnes déficientes mentales et physiques, dans une structure adaptée, confortable, sereine où chacun se sent « chez lui ».

Les déplacements dans les différents espaces de la maison sont facilement accessibles : ascenseur, couloirs spacieux, lieux d'activités et de vie.



asbl - Le jardin des anges

14-16 rue Ropax
7370 Don - Belgique

Les chambres à un, deux lits sont confortables, régulièrement rénovées et décorées, et dispose chacune d'une salle de bain, de douche et de WC. Chaque espace individuel est aménagé selon les goûts et personnalité des résidents (illustrations, photos)



Le Jardin Des Anges dispose également de nombreux locaux d'activités avec une salle adjacente équipée de sanitaires et lavabos.

Plusieurs salons dotés de tout l'équipement audiovisuel actuel, offrent aux résidents un endroit chaleureux où il fait bon se détendre entre les différentes activités proposées.

Le restaurant, convivial et agréable permettant de se retrouver autour des repas élaborés sur place, dans le respect des régimes préconisés et des habitudes culturelles.

Il donne à l'établissement un beau lieu de rencontre pour les diverses festivités et après-midi à thèmes.

D'autres institutions sont souvent invitées à rejoindre nos résidents pour partager des moments de fête et de détente et nous nous rendons également fréquemment aux invitations reçues par les autres centres.



asbl - Le jardin des anges

14-16 rue Ropax
7370 Donr - Belgique





Un appartement au rez-de-chaussée de l'institution est à la disposition des visiteurs ou de la famille pour un prix dérisoire (sous réservation 48 heures au préalable) afin de leur permettre de passer quelques jours ou un week-end auprès de leur protégé. Ils peuvent également se restaurer en goutant les menus proposés à nos résidents.

Cet appartement dispose d'un coin living avec cuisine équipée, d'une chambre pour deux personnes et d'une salle de bain avec douche et WC.



D. Locaux d'activités

Les ateliers suivants sont mis à la disposition des résidents tous les jours de 10h à 18h avec accompagnement éducatif.



■ Espace type « snoezelen »

C'est une pièce multi sensorielle de détente et de relaxation. On y écoute une musique douce (bruits de la mer, des oiseaux etc.) des senteurs agréables sont diffusées dans ce local, tous les sens sont sollicités. Les tensions sont apaisées. Cette pièce est propice au moment de complicité entre éducateur et résident autour d'un bon massage relaxant.



La pièce a été décorée avec différents matériaux :

- Un tableau pour favoriser le sens du toucher : avec des pâtes, des tissus de vache, léopard, poil de chat, de la laine, etc. Cela permet aussi aux résidents de pouvoir toucher les différentes textures et de leur faire deviner à qui cela appartient.
- Nous avons mis un diffuseur d'huiles essentielles pour le sens de l'odorat.
- Une ambiance Zen a été créée avec de nombreux jeux de lumière, notamment avec des passoires colorées qui laissent passer par petit trou la lumière.
- Nous avons dessiné sur les murs un arc en ciel et des nuages en carton ont été accrochés au plafond pour égayer la pièce.



asbl - Le jardin des anges
14-16 rue Ropax
7370 Dour - Belgique

Le snoezelen

Depuis fin 2016, un nouvel espace snoezelen a été créé suite à la formation snoezelen de la psychomotricienne.

L'espace comporte 2 salles : la salle blanche et la salle bleue (explorative).

« Snoezelen est une expérience sensorielle, personnelle et subjective. Ce type d'expérience inclut une attitude interrelationnelle dans un milieu naturel ou non et a comme composante fondamentale la sensorialité de la personne en tant que moyen de sécurisation, de réduction de ses tensions, de motivation à son action et de réalisation de son être »

Thiry M, Priels J-M, Baudenne B, Dumay D

La prise en charge se fait essentiellement en petit groupe avec la psychomotricienne.

Depuis 2017, l'espace snoezelen est loué à d'autres institutions.





✓ La ludothèque

Des livres sont à la disposition des résidents, mais aussi des revues, des bandes dessinées. Pour varier les plaisirs, la maison propose des bouquins sur les travaux manuels, de cuisine, etc...

Les éducateurs organisent un atelier lecture où ils proposent aux résidents de leur conter une histoire au choix.

✓ Atelier gourmandises

On y prépare les fêtes d'anniversaires, on confectionne des gaufres, des crêpes, des petits gâteaux, pizza, douceurs sucrées etc.... Les résidents aiment participer à cet atelier et surtout déguster le fruit de leur réalisation.

✓ Espace bien-être, salon de coiffure

Pour se sentir bien dans sa peau, une coiffeuse intervient sur demande pour prendre soins de nos résidents.

✓ Atelier esthétique

Nous avons mis à disposition des résidents un local esthétique. Nos résidentes sont très coquettes et elles apprécient être pomponnées par leur éducatrice. Vernis, maquillages, parfums, tous sont à disposition dans cette pièce.



Une podologue réalise les soins des pieds de tous nos résidents.

✓ Salle de Bowling

Nous avons réalisé une salle où nos résidents peuvent s'adonner au bowling. Nous avons décoré la pièce avec des peintures de quilles sur les murs ainsi qu'un tableau de score.

Nous avons une piste de bowling adaptée aux personnes à mobilité réduite. La piste est surélevée, cela permet aux personnes en chaise roulante d'être à bonne hauteur et de pouvoir dès lors lancer la boule.

Des jeux de lumières variant en intensité et de la musique sont proposés pour donner de la gaieté et de la bonne humeur dans la pièce.





✓ Salle de cinéma

Pour les cinéphiles un écran géant et un projecteur sont mis à disposition ainsi qu'une grande collection des classiques du cinéma pour le plaisir de chacun.

Le thème de la pièce est l'Amérique. Un grand drapeau américain a été peint et tout est décoré dans les couleurs bleu et rouge. Des affiches des plus grands films égayent également la pièce.



✓ L'atelier d'Art

Nous avons voulu rendre ce local créatif, ludique et riche en couleurs de manière à éveiller la curiosité et l'enthousiasme de nos résidents.

Sont mis à disposition des résidents le matériel nécessaire à la réalisation de table, de pots, de cendriers, de tableaux, etc... Un classeur est à disposition dans le local avec des fiches techniques explicatives pour la réalisation de mosaïque pour débutant ainsi que quelques exemples illustrés en image.



✓ La salle de psychomotricité

Nos résidents sont suivis par notre psychomotricienne qui réalise des ateliers individualisés adaptés pour chacun.

Nous avons constitué dans ce local un parcours d'obstacles avec des cônes, des cerceaux, des ballons de différentes tailles tout cela en musique évidemment.

Cela pour leur permettre d'extérioriser leurs ressentis et de recentrer corps et esprit. Etant donné que nous avons des résidents avec de lourdes pathologies, cela peut leur permettre d'exprimer par leur corps des sentiments qui ne savent dire verbalement.





asbl - Le jardin des anges

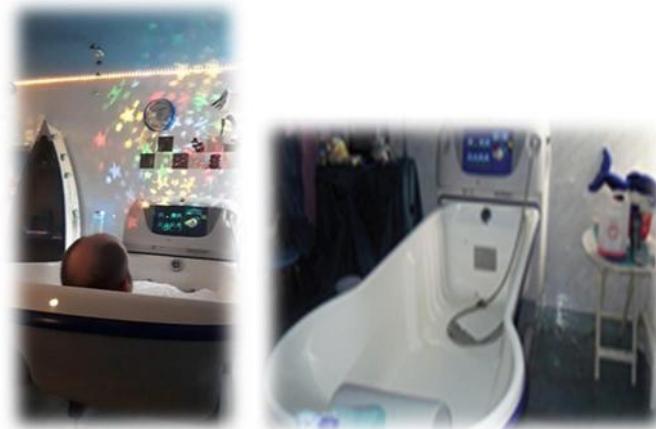
14-16 rue Ropax
7370 Dour - Belgique

✓ Baignoire Arjo

Cette baignoire adaptée, permet un moment de relaxation et de complicité entre le résident et l'éducateur.

Elle est totalement équipée et permet la fonction de bain moussant, bain à bulles, etc...

La musique douce et les senteurs multiples s'ajoutent à un décor dépayasant.



✓ Activité Zumba, lagon bleu ou jardin thérapeutique

Les résidents ont à leur disposition une télévision et un jeu vidéo de Zumba sur la Wii. Ils apprécient se déhancher en rythme.



✓ La salle de sport

Une salle de sport est disponible, elle permet pour certains résidents de trouver un exutoire ou simplement de maintenir leur condition physique.



✓ L'appartement des Arts

Cet appartement est situé au 1^{er} étage et est composé d'une salle à manger, d'un salon, d'une cuisine ainsi qu'une salle de bain.

Cet appartement est essentiellement utilisé pour développer les capacités de chacune de façon plus individuelle.



asbl - Le jardin des anges
14-16 rue Ropax
7370 Don - Belgique

E. Nos extérieurs

Nous possédons un grand jardin thérapeutique sécurisé, dans lequel a été installé une balançoire adaptée. Nous mettons également à disposition des résidents des vélos à trois roues.

Nous avons mis en place une mini-ferme. Dans le fond du jardin se trouve, les poules, le coq, les canards, etc.... Nous ramassons fréquemment des œufs pour faire nos activités cuisines.



Sur l'étang se trouve des cygnes et dans la prairie adjacente se trouve des chevaux en été.

Nous proposons également des séances Asinothérapie dans notre jardin thérapeutique pour le plus grand plaisir de nos résidents, un véritable moment de partage.





3. Projet institutionnel

A. Philosophie de travail

Notre projet institutionnel prend ses racines en s'appuyant sur l'amélioration qualitative de la vie des personnes hébergées. Ce projet se construit et s'adapte au fil des jours en fonction du handicap de la personne. Il est en **évolution constante**, et largement ouvert vers l'extérieur.

Les valeurs de base du projet sont : **la socialisation, le bien-être, le développement de l'autonomie et l'épanouissement de la personne handicapée mentale.**

Chaque résident à une grande valeur et relève d'un caractère unique, il sera respecté comme une personne à part entière. Nous centrons nos stratégies sur la pédagogie de la réussite.

Arrivant, pour la plupart, d'établissements psychiatriques, d'autres institutions ou certain de leur foyer familial, une prise en charge individuelle est mise en œuvre pour l'intégration du résident, dans le but de l'aider à s'adapter à son nouveau mode de vie, à se créer de nouveaux repères.

Pour ce faire, un projet éducatif individuel est établi. Celui-ci décrit les forces et les difficultés du résident et définit les objectifs principaux (méthode d'apprentissage par objectifs) sur lesquels le travail éducatif se concentrera.

Ces Projets Educatifs Individuels font l'objet de réunions fréquentes qui permettent à l'équipe éducative d'analyser les comportements et les potentialités de chacun et définir concrètement les objectifs. Le résident peut évidemment, selon ses possibilités, construire ce projet avec l'équipe éducative et exprimer les différents éléments sur lesquels il souhaiterait une évolution positive.

Une évaluation annuelle est mise en place et permet d'analyser si l'objectif ou les objectifs, précédemment définis ont été atteints ou non. Cela permet de prendre du recul par rapport à la prise en charge proposée et de comprendre les raisons d'un possible insuccès. (Exemple : le temps octroyé



n'était pas suffisant, les objectifs n'étaient pas assez bien définis, les ressources du résident ont été surévaluées, etc.)

B. Nos objectifs

Un accompagnement éducatif le plus adapté à leur différence permet de stimuler au maximum le potentiel de chacun tout en tenant compte de leurs limites et de permettre ainsi le maintien des acquis, de les perfectionner et de favoriser de nouveaux apprentissages. Tout cela en respectant leur rythme.

Les guider dans une relation sociale, développer le potentiel de chacun, en favorisant les échanges entre eux au travers des différents moments de vie en communauté, en un mot : « organiser » ainsi une « vie sociale » dans un cadre stable et chaleureux tout en préservant leur individualité.

- **L'intégration du résident, l'aider à s'adapter à son nouveau mode de vie.**

L'intégration du résident se fait tant dans le groupe que dans la vie de la société en générale.

L'intégration en collectivité passe par le partage des tâches. Nous proposerons donc aux résidents d'effectuer des petits travaux d'entretien généraux (vaisselle, dressage de la table, balayage, etc.)

L'intégration dans la société se fait au travers des sorties extérieures, notamment organisées pour s'intégrer dans le quartier et dans la ville mais aussi dans toute la région.

En participant par exemple à des fêtes locales dans le village, un marché de Noël, des séances de cinéma organisées par une asbl de la ville, visite d'une ferme des alentours, patinoire sur la place principale, etc.



- **La valorisation et l'estime de soi.**

Grâce notamment à la méthode par renforcements positifs, venant de la mouvance comportementaliste:

valoriser la personne en soutenant chaque progrès par des encouragements, des félicitations, etc. Si la bonne action est valorisée et renforcée, la probabilité que le progrès revienne sera augmentée.

Le mélange des différences est aussi un outil de travail, il permet la solidarité entre les résidents. Mettre en valeur un point fort chez une personne handicapée, c'est renforcer sa confiance en elle-même.

- **Le développement de l'autonomie.**

Cela passe par la mise en place d'un projet éducatif individualisé, avec des objectifs clairs qui permettront à la personne, s'appuyant sur soutien de toute l'équipe éducative, de développer son autonomie.

- **Le bien-être et l'épanouissement de la personne handicapée.**

Grâce, notamment, à toutes les activités mises en place dans notre établissement, nous avons développé de nombreux locaux d'activités sur le bien-être, l'esthétique, la psychomotricité ainsi que des locaux de loisirs ; cinéma, musique, bowling, etc. (décrisés ci-précédemment).

Nous allons nous employer également à mettre sur place un conseil des résidents (1fois par mois) ce qui leur permettra s'exprimer leurs souhaits et envies.

- **Le respect des relations familiales.**

L'établissement est ouvert aux personnes extérieures tous les jours et les week-ends de 10h00 à 17h00 pour faciliter les visites des familles et des tuteurs.



Nous organisons également des retours au domicile des résidents une fois par mois et cela pris en charge par l'institution.

Nous mettons aussi à disposition des familles un appartement pour que celles-ci puissent vivre plusieurs jours au rythme de l'institution.

- **Le principe de normalisation**

Ce projet d'accompagnement se base sur le « **principe de normalisation** » primordial pour valoriser au maximum le rôle social de la personne différente : « le principe de normalisation signifie qu'il faut faire bénéficier les personnes handicapées mentales de structures et de conditions de vie quotidienne aussi proches que possible des normes et structures du courant général de la société » (Bengt Nirje suédois).

Ce principe ne nie pas le handicap, ni les limites de la personne mais il permet à celle-ci d'être en harmonie avec elle-même et son environnement afin d'être reconnue dans la société comme une personne à part entière.

C. La santé

L'institut dispose d'une infirmerie dotée de deux pièces adjacentes l'une pour les consultations et soins médicaux, l'autre pour le stockage des dossiers et pharmacie.

Un staff infirmier de trois personnes employées permet le suivi médical optimal pour chaque résident. Ce personnel qualifié dispose du matériel nécessaire afin de parer éventuellement à des actes de premiers secours (défibrillateur, oxymètre, respirateur, appareil à électrocardiogramme ...).

Nous collaborons avec une pharmacie française qui nous livre bimensuellement des « medipacs ». Ce sont des piluliers qui sont confectionnés directement par la pharmacie. Cela évite les erreurs et permet une meilleure traçabilité des médicaments.



Pour chaque résident un dossier médical nominatif complété par les différents médecins restera dans ce local afin de lui conserver son caractère confidentiel.

Nous prônons également, le libre choix du médecin traitant. Mais parallèlement nous proposons à nos résidents un suivi médical grâce à un médecin traitant de la région, le Docteur Geringer, qui consulte dans notre foyer et cela plusieurs fois par mois. Nous collaborons également avec un médecin psychiatre qui consulte dans nos locaux deux fois par mois, celui-ci possède dans ce domaine, une grande expérience. Il effectue ses visites en prenant le temps de discuter de manière individuelle avec les résidents, ajuste les traitements et si nécessaire élabore les rapports liés aux besoins administratifs.

Les consultations médicales extérieures (gynécologue, dentiste, diabétologue, etc.) sont assurées par notre staff infirmier.

Des réunions mensuelles avec le staff médical et l'équipe éducative sont prévues pour assurer le suivi de l'évolution ou la dégradation de chaque personne et y apporter les suites utiles.

Une psychomotricienne employée dans notre foyer a pour objectif de permettre aux résidents de retrouver le plaisir d'être, le plaisir de se mouvoir et de retrouver une certaine autonomie.

Par ailleurs, des vacataires extérieurs interviennent régulièrement dans la structure : diététicienne, kinésithérapeute, logopède, orthopédiste...

D. Le social

En étroite collaboration avec les tuteurs ou organisme de tutelle, il est tenu pour chaque résident un dossier constamment à jour. Nous nous engageons à fournir chaque année un rapport socio-medico-éducatif au représentant légal ou à la famille du résident.

Ce rapport reprend les informations suivantes :



Le bilan médical comprenant le diagnostic, la médication, la courbe de poids, ainsi que l'évolution médicale et psychiatrique

Les observations générales comprenant les conduites alimentaires, l'hygiène, la socialisation, la motricité, les activités, le récapitulatif du projet éducatif individualisé, le bilan du conseil des résidents, l'analyse de notre psychomotricienne ainsi que le sommeil.

Les familles sont invitées régulièrement par le biais de questionnaire de satisfaction ou autre à émettre leur avis, leur suggestion pour permettre une évolution permanente et constructive du bien-être et des soins apportés aux résidents. Une boîte à suggestions se trouve dans l'appartement famille ce qui permet aux visiteurs d'exprimer leur ressenti. Celle-ci est dépouillée par la Directrice et la responsable des groupes et un suivi particulier sera apporté à chaque demande.

E. Conseil des résidents

Nous organisons un conseil des résidents tous les 3 mois pour recueillir leurs avis sur le quotidien et les souhaits de chacun.

Annuellement nous distribuons un questionnaire de satisfaction à chacun, il s'agit d'un questionnaire simplifié avec des thématiques diverses où le résident coche l'expression la plus adéquate avec l'aide d'un éducateur si besoin.

Exemple : La qualité des repas



Les résidents disposent de projets de sorties à l'accueil, ils peuvent proposer une sortie avec les encadrants de leur choix. Notre but étant de favoriser l'expression de chacun.

F. Activités occupationnelles



asbl - *Le jardin des anges*
14-16 rue Ropax
7370 Don - Belgique

Chaque unité dispose de son planning hebdomadaire d'activités afin de pouvoir occuper chaque pièce et atelier proposés.

Voici un exemple :

Matin

Après-midi

	Activités esthétiques et /ou	Atelier créatif/Gourmandise et /ou
	Atelier musico-thérapie	atelier cinéma
<u>LUNDI</u>	(avec les bleuets)	Local : local ergothérapie + salle cinéma
<u>MARDI</u>	Local : local esthétique + musico-thérapie	Atelier jardinage/potager
	Atelier bien-être de 7h à 9h30	et /ou
<u>MERCREDI</u>	+ atelier coiffure (suivant disponibilité) et activité sportive	Atelier mosaïque
		(avec oasis)
<u>JEUDI</u>	Lieu : bain + salon coiffure + local sportif	Lieu : parc thérapeutique + local mosaïque
	Atelier créatif / gourmandise et /ou	Atelier cinéma et /ou
<u>VENDREDI</u>	balade extérieure (avec les bleuets, oasis, orchidées)	activité lecture
<u>WEEK-END</u>	Lieu : local ludothèque + local ergothérapie	Lieu : salle de cinéma + ludothèque
	Atelier bien-être de 7h à 9h30 et /ou activité musicothérapie ou sportive	Atelier gourmandise
	Lieu : Bain + local musicothérapie + local sportif	(avec l'oasis)
	Activité esthétique - snoezelen et /ou	Et/ou
	Activité sportive	bowling (avec les bleuets et l'oasis)
		Lieu : local ergothérapie + salle de bowling
	Lieu : Salle Snoezelen + local esthétique + local sportif	Activité mosaïque
	Activités libres	et / ou
	(Privilégier les activités extérieures)	atelier créatif - gourmandise Lieu :



asbl - Le jardin des anges

14-16 rue Ropaeck
7370 Donr - Belgique

local mosaïque + ergothérapie

Déroulement d'une journée type



asbl - *Le jardin des anges*

14-16 rue Ropax
7370 Don - Belgique

- Entre 7h et 7h30 : lever des résidents
- 8h00 : petit déjeuner et médication
- 9h00 : hygiène corporelle
- 10h00 : ateliers et répartition des groupes d'activités (int ou ext)
- 11h45 : les résidents préparent les tables pour le repas
- 12h00 : repas de midi et médication
- 13h : participation aux tâches ménagères
- 13h15 : temps libre, détente dans les chambres
- 14h : activités extérieures, ateliers ou sorties programmées
- 16h15 : goûter
- 17h : loisirs
- 18h15 : les résidents préparent les tables du repas
- 18h30 : repas du soir et médication
- 19h15 : tâches ménagères
- 19h30 : toilettes puis au choix : télévision, musique ou lecture
- Entre 21h et 22h : coucher conseillé

G. Plaintes



Le JDA s'engage à procurer un service de qualité à ses résidents. Toutefois, même dans les meilleurs services, il peut arriver que des problèmes surgissent.

Ceux-ci nécessitent une réaction et il est important que nos résidents puissent faire des demandes et des suggestions.

Lors d'un désaccord entre le représentant légal d'un résident ou de sa famille et le Jardin Des Anges, Nous prônons l'écoute et nous favorisons un arrangement à l'amiable.

Nous vous invitons avant toute autre démarche à faire part de votre mécontentement par téléphone 0032 65 88 78 21 ou par email : direction@lejardindesanges.be à l'attention du Directeur

Monsieur Damien Quenon

Dans le cas où le désaccord perdurerait, vous pouvez adresser votre plainte à l'Agence pour une Vie de Qualité (Aviq) à l'adresse suivante :

AVIQ

Service Audit et Contrôle

Rue de la Rivelaine .21

6061 CHARLEROI

Téléphone : 071.20.58.31

Fax : 071.20.51.65



4. Préadmission

Via notre site internet dossier à remplir directement **en ligne** :

- Dossier administratif de préadmission

Via les documents ci-joints (en annexe sur demande) à retourner **par courrier** :

Le dossier administratif de préadmission

Afin de constituer un dossier administratif complet, nous vous demandons pour toute candidature de nous fournir les documents suivants lors de l'admission :

1. L'orientation M.D.P.H. (COTOREP)
2. La carte européenne délivrée par la Sécurité Sociale
3. Une copie du jugement de tutelle
4. La carte d'identité
5. La carte vitale délivrée par la Sécurité Sociale
6. Les documents de mutuelle
7. La fiche de liaison (ci-dessus)
8. Quatre photos d'identité récentes